

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, la facture est payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DAMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE:—Errata.—ACTES OFFICIELS: Nominations de commissaires et syndics d'écoles.—Compte rendu de la séance du 5 mai du bureau des examinateurs catholiques de Montréal.—PÉDAGOGIE: Discipline—Conduite de l'école.—Pestalozzi—Souvenirs d'un de ses écoliers.—Recommandations à faire aux enfants.—Devoir d'élèves.—Excursion à la cabane à sâcte, par Mlle. Alice Vézina—Leçon de choses—Les oiseaux—Fable à mettre en prose—Le loup et le chien maigre.—Décès.—Annonces.

15 octobre courant (1885), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Lévis, Saint-Lambert.—M. Pierre Nadeau, en remplacement de M. Jean Nadeau.

Comté de Kamouraski, Saint-Edmond du Lac au Saumon.—MM. Joseph St. Laurent, Joseph Perron, Athanase Poirier et Célestin Tremblay.

Comté d'Yamaska, Saint-David.—M. Antoine Chaplain, en remplacement de M. Jean-Baptiste Rathier, décédé.

ERRATA

Dans le compte rendu des délibérations de la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

1^o Après—“pour les écoles catholiques” dernière ligne du 1^{er} paragraphe de la 1^{ère} colonne, page 103, ajoutez: “pour les expositions, afin qu'il y ait de l'uniformité dans cette partie si importante de l'exposition scolaire.”

2^o Au commencement de la séance du 26 septembre, mettre: “pour éviter tout doute, il est déclaré que les livres des Frères des écoles chrétiennes: “*Les leçons de langue française*” et “*Le cours élémentaire d'histoire du Canada*” ont été précédemment adoptés par ce comité.”

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 21 octobre courant (1885), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Bonaventure, Paspébiac.—MM. John François LeBrasseur et Louis Horth.

Syndic d'écoles.

Comté de Bonaventure, New-Carlisle, (Cox).—M. Benjamin Joseph.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 15 octobre courant (1885), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Pour la ville de Québec, (Catholiques).—Le Rév. J. M. Joseph Auclair, prêtre, curé de la Basi-

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

— N. —

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du